

# Salle municipale

Située sur la place du Général de Gaulle, notre salle municipale « Les Hauts de Falaise » est polyvalente. Cette dernière fait souvent l'objet de multiples occupations : Restauration scolaire, activités culturelles ou sportives parfois, salle de concert et bien sûr, location le week-end pour les Cauvillais.



## Condition d'attribution

---

- Du 15 au 31 mai inclus : Période réservée aux associations cauvillaises légalement enregistrées en mairie.
- Du 1er juin au 7 juin inclus : Période réservée aux mariages Cauvillais. Le re

mairie ou le cachet de la Poste faisant foi pour l'ordre des inscriptions.

- À partir du 8 juin inclus : Réservation pour les cauillais uniquement. Le reçu ou le cachet de La Poste faisant foi pour l'ordre des inscriptions.

En cas de demandes multiples reçues le même jour, pour une même date, le Maire représentant, procédera à un tirage au sort dans les meilleurs délais (sauf pour mariage Cauillais, celui-ci reste prioritaire).

Les personnes désirant réserver la salle les Hauts de Falaise devront le faire par voie postale, soit en déposant la lettre de réservation en Mairie. Le tampon Mairie fera foi pour les lettres déposées et le cachet de la Poste pour les lettres envoyées.

Le Comité des fêtes de Cauville-sur-Mer, vous offre la possibilité de louer la salle pour 1,30 € / couvert.

## CALENDRIER

---

## Location salle Les Hauts de Falaise



### Réservation en ligne

Pour effectuer une demande de réservation, veuillez cliquer sur le lien : [réserver la salle "Les Hauts de Falaise"](#)

